Paroisse St Pierre
de la Côte de Nacre

MESSES POUR VOTRE DÉFUNT

APRÈS

LA CÉLÉBRATION DES OBSÈQUES

Lors de la célébration d'inhumation à l'église, au moment de la bénédiction du corps par l'assemblée, une corbeille est destinée à recueillir les offrandes de l'assemblée.

La moitié de la somme récoltée est destinée à dire des messes pour le salut du (de la) défunt(e), l'autre moitié étant pour allouée au fonctionnement de la paroisse.

Si vous souhaitez connaître le nombre de messes résultant de la quête et éventuellement pouvoir choisir les dates auxquelles ces messes seront célébrées par le prêtre, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la paroisse au : 02 31 97 17 64 (uniquement les lundi et vendredi de 10h à 12h ; lundi, jeudi et vendredi de 16h à 18h)

Père François QUILLET, curé de la paroisse
Et l'équipe des célébrants de funérailles